

## Les Effets secondaires du NEC 2133 suppressions d'emplois ?

### Actualité Générale Groupe PSA

Avec 2,4 milliards de bénéfices engrangés en 18 mois, 17 000 emplois CDI supprimés en moins de 4 ans ne suffisent pas à Carlos Tavares et aux actionnaires de PSA. Il leur faut encore une nouvelle charrette pour augmenter les bénéfices.

Tous les voyants financiers sont au vert, les aides de l'Etat, comme les 200 millions touchés en 3 ans au titre du CICE continuent d'alimenter les caisses de PSA et pourtant la direction de PSA demande à nouveau, des sacrifices importants aux salariés du groupe.

Ce 4<sup>ème</sup> plan de 2133 suppressions d'emplois sous forme de pré-retraite et de départs de moins en moins volontaires est inacceptable et totalement injustifié.

### Le feu vert inacceptable du gouvernement

Ce plan de 2133 suppressions d'emplois se fait en toute complicité avec le gouvernement dont l'Etat est actionnaire à 14%. Son représentant au Conseil d'administration de PSA, Louis Gallois a donné son feu vert.

### Des accords de compétitivité qui tuent l'emploi en vidant les usines de ses salariés

C'est aussi la preuve que les deux accords de compétitivité, (le NCS et le NEC) qui pèsent sur les épaules de tous les salariés du groupe ne protègent pas l'emploi, au contraire. Ils servent à la direction à vider ses usines de ses salariés. **Ces 2133 suppressions d'emplois** vont se traduire directement par **une surcharge importante de travail pour les salariés** qui restent, une nouvelle augmentation de la précarité et de pressions de plus en plus fortes pour trouver des « volontaires » pour quitter les usines du groupe.

Car il faut dire la vérité : il y a de moins en moins de volontaires pour quitter le groupe et de plus en plus de pressions pour pousser les salariés à prendre la porte.

**Pour la CGT, les 2,4 milliards de bénéfices engrangés depuis 18 mois doivent servir à maintenir l'emploi en embauchant un intérimaire en CDI pour chaque départ !**



### Actualité site de Sochaux/Belchamp

Comme à chaque fois il n'y a pas de fumée sans feu, et certains indicateurs peuvent nous alerter sur la pérennité du site de SOCHAUX. Le **MONOFLUX** serait-il en préparation dans les cartons de la direction pour le site **SOCHALIEN** ? Passer de 3 systèmes à 1 seul, ne peut qu'engendrer des suppressions de postes avec très certainement une aggravation des conditions de travail. Les effectifs du site fondent comme neige au soleil, si nous faisons un simple calcul avec les chiffres donnés par la direction au CE de Septembre 2016. Nous sommes 9254 (CDD+APP+CDI) Moins les 1201 de Belchamp, les 697 DAEC senior, et les 157 DAEC reclassement (1201+697+157= - 2055)

**En clair nous sommes 7199 PSA sur le site de SOCHAUX, chercher l'ERREUR de la dite CROISSANCE et des effets du NCS et NEC.**

## La Politique de l'ARTICHAUT c'est le NCS et le NEC.

Si la CGT n'a pas signé les « **FABULEUX** » accords dits de compétitivité le **NCS** et le **NEC**, c'est pour une bonne raison. Ces accords ne protègent en rien les salariés, les emplois et nos sites industriels comme c'est « **Hurlé par d'autres organisations Syndicales** ». Il faut bien prendre conscience que nos dirigeants n'ont qu'un seul objectif aujourd'hui, c'est faire des bénéficiaires « **NO LIMITE** » aux dépens des salariés, des emplois et même des sites. Il ne faudrait pas oublier que nous avons des sites industriels qui viennent de naître dans d'autres pays, et que ce n'est pas le fruit du hasard. Si nous voulons préserver nos emplois, conserver nos droits, progresser en termes de conditions de travail, de bien-être au travail et avoir des salaires qui nous permettent d'avoir une meilleure qualité de vie, cela va passer par des actions collectives et solidaires, ce que nous appelons le **TOUS ENSEMBLE**.

La COM chez PCA  
c'est SIOUX on  
enfume avec le NEC



## En réponse aux détracteurs

A ceux qui ont des œillères et qui sont dans la critique et le déni permanent nous faisons un petit rappel des demandes de la CGT concernant « les congés seniors »

Pour le départ volontaire d'un ancien en « DAEC Senior » nous aurions préféré que cela se traduise par une embauche en CDI d'un jeune, afin d'être dans une véritable dynamique de renouvellement de génération pour la pérennité des sites du groupe PCA.

En conclusion, nous à la CGT notre **CERVEAU NOUS APPARTIENT**, à méditer !



**Enigme : Où est le berger !**

La loi REBSAMEN sur la Pénibilité c'est Bouchons d'oreilles obligatoires chez PCA

"L'évaluation et la prévention de la pénibilité ne sont pas seulement des obligations légales. Ce sont aussi des nécessités managériales. De nombreuses études tendent en effet à démontrer que la réduction des facteurs de pénibilité réduit l'absentéisme, le turnover et renforce la motivation des collaborateurs de l'entreprise."

### La méthodologie de l'intervention.

La démarche d'évaluation se déroule en trois temps :

1. Déterminer si en moyenne sur l'année et dans les conditions habituelles de travail le seuil d'intensité du bruit est dépassé.
2. Si oui, déterminer si le seuil de durée, en moyenne sur l'année et dans les conditions habituelles de travail, est dépassé.
3. Si oui, l'exposition au-delà des seuils est établie et la pénibilité caractérisée. Il faut alors déterminer la période d'exposition tant pour les CDI que pour les CDD ou les nouveaux embauchés.

C'est pourquoi **La CGT demande à la direction d'établir une cartographie concernant le bruit sur les sites Sochaux/ Belchamp.**

Si nous voulons avoir une démarche constructive avec un minimum de bon sens, cela s'impose. Rendre obligatoire les bouchons d'oreilles c'est générer des éventuels accidents de travail, avec toutes les conséquences qui vont avec.